



Menus de la restauration scolaire

Les repas sont préparés par la cuisine centrale municipale « Les Marmitons » dans le respect des normes sanitaires, d'hygiène et d'équilibre alimentaire. Une fois par semaine, un menu végétarien unique est proposé à tous les enfants, conformément aux dispositions de la loi Alimentation du 30 octobre 2018

Retrouvez ci-dessous les menus mensuels pour les écoles maternelles et élémentaires.

Menus scolaires :

- [Mars](#)
- [Avril](#)

Depuis la rentrée 2020, en maternelle comme en élémentaire, il est possible, à la demande des parents, de réserver un menu végétarien tous les jours.

À savoir : en cas de réservation hors délai, le menu végétarien est servi par défaut.

Question de santé

Le protocole d'accueil individualisé

En cas de problème de santé, un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) doit être établi en complément du protocole scolaire. Il doit être renouvelé à chaque rentrée scolaire. Le PAI devra obligatoirement être signé par un médecin (dossier à retirer à la direction des accueils de loisirs).

Les allergies alimentaires

Les enfants concernés peuvent être accueillis sur le temps de la pause méridienne. Si le PAI indique qu'ils apportent un panier repas, le tarif de l'activité avec repas sera réduit de 50% par rapport à une

inscription avec un repas fourni par la Ville.

Le saviez-vous ?

Les menus sont élaborés avec l'appui d'une diététicienne. La Ville organise régulièrement des animations culinaires et d'éducation au goût à destination des enfants.

Document(s)

[Menus mars 2023](#)

[Menus avril 2023](#)